

## 1. Quelles sont les prérogatives ministérielles en matière d'évaluation?

### Les textes

Des textes mettent en évidence le lien nécessaire entre apprentissages et pratiques d'évaluation.

- La Loi d'orientation et de programmation pour l'école
- La circulaire relative au dispositif d'évaluation diagnostique 2005-2006
- Le référentiel des 'compétences des maîtres'

### Objectifs

**Les évaluations constituent un outil qui permettra**

- **de repérer et faire ressortir les réussites de l'élève**
- **de vérifier la progression de l'élève dans ses apprentissages**
- **d'analyser les difficultés de l'élève ou des élèves**
- **de mettre en place des stratégies pédagogiques pour permettre à l'élève de dépasser ses difficultés d'apprentissage.**

En cas de difficultés majeures, on pourra aller jusqu'à envisager la mise en place d'un Projet Personnalisé de Réussite Scolaire (PPRE), voire d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) pour les élèves reconnus handicapés.

Quant aux modalités d'examen, se référer au décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005.

## 2. Les préalables

### En finir avec « l'effet TGV<sub>1</sub> »

*« Décanter les objectifs et concepts clés, le noyau des connaissances [...], réduire les contenus d'une manière qui ne soit pas un appauvrissement, mais plutôt un approfondissement. Une fois qu'on a pu établir les obstacles forts à travailler, alors, [...] il faut se donner les moyens de les atteindre, de les franchir »<sup>2</sup>*

Il faut établir des objectifs majeurs en matière de compétences et de contenus pour l'ensemble de la classe et viser pour ces objectifs une réussite maximale chiffrée pour l'ensemble des élèves dans une fourchette entre 15 et 20.

Ces choix s'opéreront

- en fonction du programme,
- des pré-requis indispensables pour le cycle suivant,
- et des lacunes en amont.

### Partir d'une base fiable d'informations

- **Poser une évaluation diagnostique** ou partir des tests d'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.
- **Demander au médecin scolaire qui assure l'interface entre les centres de références, les orthophonistes et l'équipe pédagogique de transcrire les informations sur les troubles de l'élève dyslexique en terme de capacités ou d'incapacités à un temps T de sa rééducation.** Dans la pratique, s'il y a accord parental, le lien se fera parfois directement avec les professionnels et l'équipe pédagogique.

## 3. La pratique quotidienne et l'évaluation formative

- Adopter la posture du « médiateur » plutôt que la traditionnelle « figure du maître »
- **Donner des objectifs clairs et expliciter les exigences scolaires** avec la possibilité d'établir un contrat pédagogique avec l'élève.
- **Fixer une progression spiralaire** pour permettre la compréhension, la mémorisation à long terme et autoriser un rythme d'assimilation différent.
- **Faciliter les transferts d'une matière à l'autre** en abordant successivement au sein de l'équipe pédagogique les contenus communs. C'est le cas par exemple pour l'analyse d'un graphique en mathématiques, SVT, Physiques et Histoire.
- **Choisir une progression graduelle dans la difficulté** pour éviter d'aborder plusieurs points complexes en même temps, particulièrement en mathématiques, en histoire, en musique et en langues pour tout ce qui a trait au repérage spatio-temporel.

- **Varié les portes d'accès à l'apprentissage en multipliant les supports**, les manipulations, les situations problème et différencier les approches visuelles, auditives, kinesthésiques pour permettre l'apprentissage de tous.
- **Proposer le travail en binôme** ou en groupes pour faciliter l'interaction entre les élèves dans les phases d'apprentissages. **L'élève dyslexique** ne sera pas seul pour la lecture des documents ; la tâche de secrétaire ne lui incombera pas mais il pourra mettre en avant ses potentialités en tant qu'animateur ou porte-parole du groupe
- **Pratiquer régulièrement des évaluations formatives** en cours d'apprentissage sur un point précis de la séquence. Elles constituent un outil de régulation en cours d'apprentissage pour infléchir les stratégies d'enseignement en fonction des différences individuelles dans l'apprentissage. Ces évaluations pourront être notées ou non.

#### 4. Renforcer l'estime de soi

La notion d'évaluation est intrinsèquement liée à celle de l'estime de soi, c'est-à-dire à la valeur globale qu'un individu s'accorde. En effet, l'estime de soi entraîne la motivation et par conséquent la performance de ses actes. Il est donc nécessaire pour l'enseignant de prendre en compte les attributions, c'est-à-dire les explications, que propose l'élève de ses difficultés. Tout d'abord l'élève peut attribuer ses échecs à des facteurs internes, il se considère comme responsable de ses non-performances. Si ses efforts ne donnent pas lieu à des résultats probants, il les juge inutiles, se désinvestit, estimant qu'il est dans une incapacité permanente et générale. Ensuite d'autres explications, qui sont des stratégies de protection, peuvent être avancées par l'élève. Il s'agit d'attributions externes où l'élève avance des facteurs situationnels. Il ne s'estime pas responsable de ses échecs, il trouve une explication qui ne relève pas de lui.

#### L'élève met en place des stratégies d'auto-protection

- Il considère que c'est la faute du professeur qui ne l'aime pas.
- Il attribue la réussite des très bons élèves à des capacités hors normes, et par conséquent estime n'avoir aucune raison de se comparer à eux.
- Il choisit de se comparer à des élèves qui réussissent moins bien, et se rassure ainsi. En grande difficulté, il peut aussi se créer des obstacles crédibles sur le chemin de ses performances, il anticipe l'échec pour ne pas le subir. Par exemple, il est malade, n'a pas bien dormi ou n'a rien révisé... Cette stratégie d'auto-handicap peut-être consciente ou inconsciente. Le fait que l'élève mette en oeuvre une ou des stratégies d'auto-protection aboutit à un désengagement scolaire non pas subi ou aléatoire mais fondé sur des attributions internes ou externes. Le système bien ancré entraîne inéluctablement la spirale de l'échec : désinvestissement, démotivation, accentuation des difficultés, auto-protection...

#### Le mettre dans une spirale de la réussite

L'enseignant peut agir contre le désengagement scolaire en préservant au mieux l'image positive de l'élève. D'abord il peut aider à dissocier l'estime de soi du niveau de performance, il peut relativiser la performance **et valoriser les efforts fournis**. Il peut tenter de lui faire comprendre qu'à l'école, il vient pour apprendre, que dans un processus d'apprentissage, **il peut se tromper, que l'erreur est un passage pour avancer, que c'est constitutif de l'appropriation des savoirs**. En expliquant que l'échec provient sans doute d'une mauvaise utilisation d'une stratégie que l'on peut améliorer, enrichir, rendre perfectible, l'enseignant lutte contre l'image fautive que se fait l'élève de son intelligence en tant que capacité innée et immuable, et lui montre que c'est un potentiel à développer.

L'objectif alors pour l'enseignant est que la spirale de la réussite remplace la spirale de l'échec.

Concrètement ce travail de pourra s'appuyer sur les éléments suivants

- S'accorder un temps de travail préparatoire avant un contrôle pour éviter de courir à la catastrophe. Lors des séances d'exercices, on adoptera tout particulièrement avec l'élève dyslexique le principe de la zone proximale de développement qui, selon Vigotski, est la suivante. « *C'est la distance entre le niveau de développement actuel tel qu'on peut le déterminer à travers la façon dont l'enfant résout des problèmes seul et le*

## Evaluation dys

*niveau de développement potentiel tel qu'on peut le déterminer à travers la façon dont l'enfant résout des problèmes lorsqu'il est assisté par l'adulte ou collabore avec d'autres enfants plus avancés ».*

Le développement actuel marque ce qu'un élève maîtrise déjà seul, le type et le niveau de fonctionnement cognitif qu'il est capable de mettre en oeuvre de façon autonome pour résoudre un problème. La zone proximale marque ce qui peut constituer l'étape ultérieure de son développement pour peu qu'une interaction avec l'enseignant (ou ses camarades) soit initiée. Cette pratique est essentielle en début d'apprentissage car elle permet d'aller de l'avant, de passer la cap de la peur d'apprendre et renforce l'estime de soi. Il est vain de proposer une activité en évaluation sommative tant que l'élève n'arrive pas à résoudre l'obstacle en étant guidé.

- **Donner un statut positif à l'erreur comme source d'apprentissage** en proposant des pauses réflexives pour faire évoluer les stratégies, en pratiquant les travaux de confrontation en groupe hétérogène.
- **Se servir de « grilles de compétence »**, un outil d'évaluation qui donne au temps d'apprentissage toute sa dimension. La grille est proposée de façon régulière **pour mesurer objectivement les progrès des élèves** sur des points de cours majeurs, abordés de **façon spiralaire sur un mode de plus en plus approfondi**.
- **Multiplier les phases d'auto évaluation** pour que l'élève dyslexique puisse progressivement appréhender plus justement son travail et reconstruire l'estime de soi. Proposer des symboles à marquer à la suite de chaque exercice comme les feux tricolores verts, orange, rouges ou des émoticônes

### 5. Quand évaluer ou l'horaire idéal ?

Une boutade, un voeu pieux ? Plutôt une réalité qu'il faut prendre en compte dans la mesure du possible, en particulier quand on retrouve ses élèves à des horaires différents en cours de semaine. Sur un jour, on constate que les performances cognitives augmentent dès le lever pour atteindre un pic vers 11 heures. Ensuite, elles baissent après le déjeuner jusqu'à 15 heures pour remonter jusqu'à la fin de l'après-midi. L'Inserm préconise « *de réserver les créneaux horaires les plus favorables (fin de matinée et milieu d'après-midi) à des apprentissages nouveaux nécessitant de l'attention et, à l'inverse, d'occuper les moments les moins favorables à des activités d'entretien des connaissances ou à caractère plus ludique* »

Ajoutons que

- le traitement des informations qui sollicitent une attention maximale et les performances en rappel d'éléments stockés en mémoire à court terme sont supérieures le matin à 10, 11 heures par rapport à l'après midi.
- En revanche, le traitement des éléments appris l'après midi à 15h se ferait plus en profondeur et les informations seraient mémorisées à long terme.

### 6. Évaluer le contrôle des apprentissages. S'interroger sur ce qu'on évalue dans le contrôle sommatif

- **Evalue-t-on des connaissances ou les capacités de lecture ?**
- **Evalue-t-on le fond, les idées ou la forme, l'orthographe ?**
- **Comment lisons-nous nos élèves en difficultés ? Evalue-t-on le contenu d'une copie ou notre propre capacité à déchiffrer patiemment lorsque l'écriture est phonétique ou illisible ?**
- **Evalue-t-on des connaissances ou les incapacités à se repérer dans l'espace ou le temps ?**

En clair il est nécessaire de choisir ses adaptations en fonction des incapacités du moment pour laisser la porte ouverte aux progrès...Et d'abord de songer à la difficulté majeure qui revient de façon récurrente dans toutes les disciplines : le problème de la lecture. En raison du trouble du traitement phonologique, du déficit ou de la faiblesse de la mémoire à court terme, les élèves dyslexiques accèdent avec peine au code. L'essentiel de leur attention est investi dans l'acte de lecture ou d'écriture au détriment de la compréhension. Quelques adaptations simples facilitent leur accès au code et par ricochet à la compréhension des documents écrits.

## Proposer des adaptations lors des contrôles écrits

### Adaptations pour toute la classe indispensables aux élèves dyslexiques

- **Distribuer des photocopies lisibles, aérées avec une police choisie.**
- **Lire les documents à voix haute**
- **Imposer un temps de relecture obligatoire** avant la distribution des consignes
- **Veiller à la qualité des consignes** : phrases courtes faites de mots simples. Puis sérier les consignes de façon explicite en les numérotant
- **Projeter les consignes avec reformulation**, si nécessaire, par un élève de la classe
- **Varié les supports et les modes de restitution** : tableau, image, schéma, texte à trous, QCM, réponse sous forme de tirets, mais aussi paragraphe rédigé ... L'élève dyslexique doit se frotter à la difficulté rédactionnelle comme chaque élève mais l'enseignant n'exige qu'une ou deux questions rédigées en raison de la fatigabilité. La variété des modes de restitution permet de juger plus justement des connaissances.

### Adaptations spécifiques au cas par cas en fonction des difficultés particulières

#### Lecture/ écriture

- Autoriser le tiers temps supplémentaire pour effectuer le travail dans de bonnes conditions (le repérage, la recherche des informations étant plus laborieuse que chez un autre élève). De plus, des entraînements réguliers sont indispensables pour que le tiers temps soit profitable le jour d'un examen.
- Agrandir les photocopies pour les élèves les plus en difficultés de lecture
- Réécrire le travail de l'élève en cas de forte dysgraphie ou utiliser un logiciel à commande vocale pour les cas les plus lourds.

#### Orthographe

- Autoriser l'utilisation d'un correcteur orthographique de poche pour l'orthographe d'usage
- Sauf en cas d'évaluation spécifique, ne pas pénaliser l'orthographe d'usage de plus de trois points (critères du brevet)
- Limiter la sanction orthographique aux termes essentiels de la leçon et sur lesquels l'enseignant aura fait porter l'accent

#### Automatismes

- **Autoriser l'accès aux fiches pédagogiques**, au répertoire personnel en fonction des incapacités individuelles. Par exemple, autoriser l'emploi d'une calculatrice pour effectuer les multiplications ...
- **Fournir au cas par cas des indices de récupérations** en relation avec la notion apprise pour éviter la copie blanche alors même que l'élève a appris sa leçon.

#### Repérage spatio-temporel

- Éviter le contrôle exclusif sur cette seule difficulté
- Contourner pour certains exercices la difficulté en proposant la réponse et en interrogeant le raisonnement qui a conduit à la solution
- Réfléchir au choix des lettres de l'alphabet pour les figures géométriques et éviter d'associer dans un même exercice les lettres sujettes à confusion : M et N ; U et V ; J et I ; O et Q ; V et W ; P et R (difficulté de repérage spatio temporel)
- Imprimer directement sur les photocopies des calculs à poser (difficultés de repérage dans l'espace)
- Accepter l'usage des tableaux pour les conversions d'unités de mesure... (difficulté de repérage spatio temporel).

### Notations et remarques lors d'une évaluation sommative

- **Ne pas limiter les contrôles à l'écrit** mais aussi, autant que faire se peut, prendre en compte les performances orales
- **Elaborer des critères de notation explicites avant le contrôle.** Associer la classe à cette démarche logique en fin de séquence. La note perdra son caractère arbitraire et écartera la tentation des points cadeaux pour encourager les élèves dyslexiques.
- **Le contrôle sera identique pour tous**, même si certains élèves auront abordé lors des phases de différenciation pédagogique des points plus complexes. A eux de les réinvestir de façon autonome lorsque les circonstances se présenteront dans un travail ultérieur. On peut cependant au cours du devoir passer dans les rangs vérifier le cheminement et pointer du doigt une erreur typique de la dyslexie. On peut aussi adopter le principe de l'achat d'aides en cours de devoirs. Quel qu'il soit, l'élève en difficulté peut après un temps de réflexion minimal solliciter l'enseignant pour réussir son exercice en se servant d'une aide moyennant la perte de deux points sur sa note finale. Ces aides se caractérisent par une démarche logique proposée par écrit.

Ainsi, on explicitera par exemple en mathématique une démarche intermédiaire sous jacente dans la résolution d'un problème :

Factoriser l'expression  $A = (3x-2)^2 - 81$

Aide 1 : c'est une identité remarquable

Aide 2:  $a^2 - b^2 = (a-b)(a+b)$

Aide 3 :  $a = 3x-2$  et  $b = 9$ .

Ce type d'aide responsabilise les élèves et évite qu'ils ne courent à la catastrophe et à la démobilisation et elle est à distinguer de l'aide-mémoire extérieur auquel ont droit l'un ou l'autre élève dyslexique par rapport à une incapacité établie. L'achat d'aide permet aussi d'établir une paix sociale entre élèves ; il n'y a pas que les élèves dyslexiques qui peuvent bénéficier d'un appui ponctuel.

- **Doubler la note par des remarques classées en trois catégories : acquis, en cours d'acquisition, non acquis.** Elles permettront à l'enseignant et à l'élève un repérage fin des compétences, des objectifs atteints ou non. **L'élève dyslexique ne pourra plus dire « Je suis nul » car l'enseignant pourra pointer les éléments positifs sur chaque copie.** En outre, ces critères faciliteront le travail de correction individuelle qui portera prioritairement sur les critères en voie d'acquisition pour lesquels l'élève aura déjà des points d'appui.
- Panacher les temps de notations individuelles et les temps de notation collective en pratiquant des travaux en binômes ou en groupes où l'interaction jouera un rôle d'émulation et où chacun participera en fonction de ses aptitudes particulières : dessin, oral, animation, lecture...
- A l'oral ou à l'écrit ne jamais porter de jugement de valeur sur l'élève. La remarque doit être axée sur le travail à un temps donné de la scolarité. L'enseignant encourage l'effort consenti. **L'élève dyslexique n'est pas dupe lorsqu'une évaluation est trop facile et cela renforce l'image négative** qu'il a de ses capacités scolaires ; trop difficile, l'épreuve sera démotivante et l'enseignant court le risque de décrochage. D'où l'importance fondamentale d'une évaluation significative, qui seule est stimulante.

### Conclusion

Quelque soit le mode d'évaluation choisi, il doit permettre à l'enseignant d'élaborer des réponses pédagogiques adaptées aux besoins spécifiques de chaque élève, a fortiori s'il est dyslexique. En intégrant l'évaluation dans la dynamique d'apprentissage, l'enseignant montre qu'il se préoccupe des progrès que l'élève peut faire par lui-même.